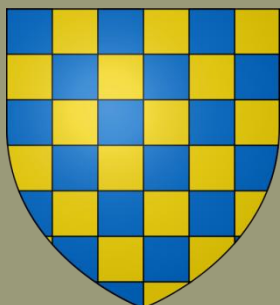


16 janvier 2016

Numéro 6

Bulletin des Varennnes



En bref :

Recensement du 21 janvier
au 20 février ;

Sommaire :

Vœux du maire	p1
Recensement 2016	p1
Journée citoyenne	p1
Projets 2015/2016	p2
Vœux du comité des fêtes	p2
Les berges du Visenc	p3
Brèves de la commune	p4

Vœux du maire

En début d'année on pense à l'an dernier qui a vu comme d'habitude le départ de proches du village, le départ brutal, certes d'inconnus, mais qui heurte nos sensibilités laïques et républicaines, les élections d'un nouveau conseil départemental et d'une nouvelle région. Nous apprenons à vivre avec ces changements, en visant toujours l'avenir du village et des entités qui l'entourent : Sicoval, Sivom-RPI, Intercommunalités.

L'objectif de 2016 est de continuer les travaux d'amélioration et d'embellissement de la commune pour la rendre plus agréable et accueillante. La Mairie et son Conseil Municipal sont présents à vos cotés et vous présentent par mon intermédiaire tous ses vœux sincères et chaleureux de santé et de bonheur pour vous et tous vos proches.

Recensement 2016

Cette année, vous allez être recensé. Le recensement se déroulera du 21 Janvier au 20 Février 2016.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, mademoiselle Emelyne DE BENEDICTIS , qui sera muni d'une carte officielle qu'elle vous présentera. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou sur papier.

Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Journée citoyenne

Le conseil municipal souhaite organiser des journées citoyennes pour cela elle fait appel aux bénévoles varennais et varennaises pour nettoyer et rajeunir le cimetière et ses abords, le lavoir et le terrain de tennis.

Ces journées seront organisées au printemps. Toutes les personnes désireuses de participer peuvent s'inscrire à la mairie (email ou secrétariat). Nous reviendrons vers vous avec plus de détails sur ces journées.

Projets réalisés en 2015 et ceux planifiés pour 2016

Travaux réalisés en 2015

- Les premiers travaux de rénovation de l'école ont été réalisés :
 - o Remplacement des fenêtres des deux salles de classe ;
 - o Création d'une rampe d'accessibilité pour personne à mobilité réduite (PMR).
- Entretien des fossés « curage », chemin du visenc, chemin du cimetière, chemin d'En bouteillé ;
- Travaux de renforcement du réseau d'électricité réalisés par ERDF par la création de trois postes de transformation électrique.

Projets 2016

- Remplacement de l'éclairage public dans le centre bourg ;
- Rénovation complète du groupe scolaire ;
- Acquisition d'un défibrillateur ;
- Acquisition d'un radar pédagogique ;
- Rénovation de la toiture de l'église.

Le conseil travaille aussi pour aller vers une réduction des coûts et des charges. La première étape a été la réduction de la consommation électrique par l'extinction de l'éclairage nocturne.

Vœux du comité des fêtes des Varennes

Le comité des fêtes des Varennes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour les prochaines manifestations afin de passer de bons moments festifs ensemble.

Nous remercions la municipalité pour le budget alloué pour 2016.

Merci à tous les bénévoles pour leur participation.

N'hésitez pas à nous contacter par mail pour vos remarques, nous serons à votre écoute.

cdf.lesvarennes@yahoo.fr

A VOS AGENDAS : activité 2016

- Soirée œnologie le 13 février 2016 ;
- Barbecue géant le 19 mars 2016 ;
- Repas communal le 16 avril 2016 ;
- Rallye touristique le 21 mai 2016 ;
- Fête locale le 17/18/19 juin 2016 ;
- Vide grenier et foire aux chevaux en septembre 2016.

Projet de restauration des berges du ruisseau du Visenc par le SICOVAL

Définition du projet

Dans le cadre de sa compétence rivière, le Sicoval aménage les abords du Visenc. Le projet de restauration des berges du ruisseau du Visenc comportait initialement des plantations sur des parcelles privées et communales.

Mais, pour des raisons techniques (rapidité et simplicité d'exécution) et stratégiques (rapidité de mise en œuvre, montrer l'exemple aux propriétaires privées...), les équipes Rivières du Sicoval ont préféré se consacrer essentiellement sur les parcelles communales (majoritaires en nombre et en linéaire). Un volet sensibilisation et animation auprès du public (Ecoles primaires) a ainsi été ajouté, en vue de communiquer sur l'importance de tels travaux et permettre une pérennité des plantations réalisées.

C'est quoi la ripisylve

La ripisylve est la végétation qui se trouve sur la berge de la rivière.

Elle peut être constituée de plantes herbacées, de buissons, d'arbustes et arbres.

Elle est caractérisée par une grande variété d'espèces depuis des espèces aquatiques (comme les nénuphars) jusqu'à des espèces forestières (chênes, merisiers...).

Pourquoi gérer la ripisylve ?

Pour maintenir, parfois rétablir, de multiples rôles qu'elle joue vis-à-vis du fonctionnement de la rivière :

Au niveau hydraulique

- Freine les écoulements ;
- Freine les eaux de débordement à la crue et à la décrue ;
- Protège les berges de l'érosion et du ravinement.

Au niveau de la qualité des eaux

- Favorise le dépôt des matières en suspension et flottées ;
- Apporte de l'ombrage ;
- Fixe les nutriments et les transforme ;
- Participe à l'auto-épuration.

Au niveau écologique

- Préservation de la diversité végétale ;
- Création de zones d'abri et de reproduction pour la faune terrestre et aquatique ;
- Production de nourriture ;
- Maintien de corridors propices aux migrations.



Au niveau social

- Structuration du paysage ;
- Lieu d'accueil des activités de loisirs ;
- Production de bois.

Longueur de plantation

Le Sicoval va planter sur une longueur de berge de 2080 mètres (exclusivement sur les berges communales du Visenc).

Palette végétale envisagée

Le choix de la palette végétale s'est naturellement orienté vers des essences locales et adaptées telles que :

- Erable champêtre, Frêne commun, Merisier, Chêne pédonculé, etc.
- Noisetier, Viorne, Cornouiller, Néflier, etc.

Dans le cadre de ces travaux, le Sicoval va organiser quatre matinées de sortie pédagogique avec les enfants de l'école des Varennes. Ces matinées sont prévues les jeudis 21 et 28 janvier ainsi que les vendredis 22 et 29 janvier.

Une matinée d'information à la population et une inauguration avec les décideurs du projet seront organisées en mars 2016. Nous vous informerons plus tard de la date exacte et du déroulement de cette matinée.

Mairie des Varennes**HORAIRES :**

Lundi 13h30-17h30
Mercredi 14h00-18h00
Jeudi 13h30-17h30

TÉLÉPHONE :

05 61 81 47 64

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
mairiedevarennes@wanadoo.fr

SITE INTERNET :
www.mairie-varennes.fr

Rappel des Horaires pour les activités susceptibles de provoquer des nuisances sonores (selon l'arrêté préfectoral en vigueur)

Jours ouvrables :

8h30-12h00
14h30-19h30

Samedi :

9h00-12h00
15h00-19h00

Dimanche et jours fériés :

9h00-12h00
16h00-18h00

Projet d'implantation d'un radar pédagogique sur la D11

Afin d'améliorer la sécurité de ses habitants, la Commune a comme projet de se doter d'un radar pédagogique qui serait implanté sur la D11 à proximité de l'intersection avec le chemin menant au cimetière.

Nous avons dans un premier temps demandé au Conseil Départemental de déplacer le panneau indiquant l'arrivée dans la Commune afin de limiter la vitesse à 50 km/heure plus en amont : l'implantation de ce radar complètera le dispositif.

Eclairage de nuit

L'extinction de l'éclairage nocturne de 23h à 6h du matin est maintenant en vigueur depuis 13 mois. La mairie n'a reçu aucunes remarques particulières. D'ailleurs plusieurs communes proches, dont Labastide Beauvoir, ont aussi adopté cette mesure.

Nous rappelons que l'éclairage du carrefour D2/D11 est sous responsabilité du département qui impose son éclairage pendant la nuit et que le secteur d'En Clavié n'est pas équipé pour que cette mesure puisse être appliquée.

Par ailleurs, le village est inscrit au concours des "Villes et Villages Étoilés 2015".

Le site internet de la commune

Beaucoup d'entre nous sont aujourd'hui équipés et familiers de ce mode de communication très souple et disponible à tout moment.

La commune a mis en place un site pour la mairie des Varennes dont l'adresse est la suivante : www.mairie-varennes.fr

Prenez l'habitude de vous rendre sur le site : il sera de plus en plus vivant au fur et à mesure de son utilisation. Votre correspondant est Cédric PENARD, conseiller municipal : contact@mairie-varennes.fr

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Les pouvoirs publics demandent à notre commune, comme à toutes celles comprises dans le champ d'application d'un Plan de Prévention des Risques Naturels, d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'objectif est de pouvoir mettre en œuvre une organisation réactive en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. Il faut y intégrer aussi un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour sensibiliser chacun d'entre nous sur les risques auxquels il peut être confronté sur le territoire de la commune.

Nous vous tiendrons informés de cette démarche importante qui impliquera beaucoup d'entre nous.

Le plan local d'urbanisme

Depuis la réunion publique du 16 octobre 2014, vous avez peu entendu parler du PLU de la commune, nos droits à construire sur la commune étant "gelés" jusqu'en 2020 par la puissance publique (dans le cadre du "Schéma de Cohérence Territoriale"), la démarche avait un intérêt relatif.

A des fins d'efficacité, nous avons décidé de lier cette démarche à la mise en œuvre d'un programme d'assainissement collectif le plus étendu possible.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de son élaboration et des avancées obtenues avec le Sicoval dont dépend l'assainissement.